



Separation et biens communs

Par **bonyeti**, le **14/01/2010** à **08:20**

Bonjour,rnrnmon ami et moi sommes séparés depuis juin, or nous avons acheté une maison dont je souhaiterai aujourd'hui me défaire. Problème il ne veut pas vendre à perte malheureusement la crise est là et je voudrais récupérer ma part qui est supérieure à la sienne. rnrnPeut il m'empêcher de vendre à perte. Puis je trouver près de chez moi des consultations gratuites chez un avocat ? Cette maison représente toutes mes économies,je suis désespérée.rnrnMerci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **14/01/2010** à **11:33**

[fluo]Ordre Des Avocats du Barreau de Bonneville et des Pays du Mont-Blanc[/fluo]rnQuai Du Parquet, 74130 Bonneville (Haute-Savoie) rnTél.: 0450971297 rnrn[fluo]ORDRE DES AVOCATS DE ANNECY[/fluo]rn17 rue de la Paix - 74000 ANNECYrnTél. : 04 50 45 89 29 rnrn[fluo]CIDFF HAUTE-SAVOIE[/fluo]rn1 rue Louis Armand - 74000 ANNECYrnTél. 04 50 09 52 40rnrnBonjour, prenez contact avec un avocat pour une étude de votre dossier (indivision, séparation, etc.), adresses ci-dessus, courage et bonne journée à vous.